

## **AVIS**

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° EAU/AUT/19/1071 du 18 mars 2024 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde au Syndicat des eaux du barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES) l'autorisation du raccordement du forage-captage « TP-15-7 » au site de forages de la solution de secours « Trois Ponts » à Hagen.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,

Sammy Wagner Bourgmestre

Andres Castro

Secrétaire communal f.f.

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Steinfort, le ... 2 2 AVR. 2024

Le bourgmestre

Le secrétaire communal C. L.